

Un Programme de mobilité encadré

La mise en place de la politique de mobilité est le fruit d'un processus de consultation avec les secteurs de programme et des bureaux entamé en novembre 2018 qui s'est déroulé en plusieurs phases clés :

Nov. 2018 – Jan. 2019

Phase de planification

des réunions de présentation des projections ont été organisées avec la participation des secteurs/bureaux afin de s'assurer que toutes les parties concernées aient pleinement connaissance de la politique et soient prêtes pour le lancement de l'exercice

Déc. 2018

Lancement de la politique du programme de mobilité encadrée

onze séances d'information ont été organisées pour tous les membres du personnel afin de leur faire part du calendrier prévisionnel et des modalités du premier exercice de mobilité.

Fév. 2019

Publication de la liste des postes non soumis à la mobilité géographique

la liste des postes non soumis à la mobilité géographique a été examinée par le Directeur du Bureau de la gestion des ressources humaines et le Sous-Directeur général pour l'administration et le management, et a été approuvée par la Directrice générale.

Fév. – Mars 2019

Identification des membres du personnel à inclure dans le vivier de la mobilité

le Bureau de la gestion des ressources humaines a travaillé en étroite collaboration avec chaque secteur/bureau/institut pour confirmer le statut de chaque membre du personnel concerné par la rotation des postes. Les critères d'inclusion des membres du personnel sont strictement conformes au calcul de la durée normale d'affectation telle qu'elle figure dans la politique.

Notification aux membres du personnel concernés par la politique de mobilité (185 personnes)

deux réunions générales ont été organisées au Siège le 6 mars 2019 avec plus de 130 fonctionnaires connectés par webcast.

Mars 2019

Phase de report

les demandes de report pour des motifs opérationnels et personnels/médicaux ont été examinées et 109 membres du personnel ont bénéficié d'un tel report.

Avril – Mai 2019

Publication des postes

L'ensemble des 113 postes disponibles ont été publiés le 18 avril 2019 sur le portail interne de la mobilité pour une période de 30 jours.

Mai-Juillet 2019

Mise en correspondance des profils et des postes et examen

les processus de mise en correspondance des profils et des postes et d'examen sont menés au niveau de l'Organisation de manière inclusive ; des consultations sont organisées avec les cadres et les directeurs/chefs de bureau et un examen est réalisé par le Panel d'examen de la mobilité et le Panel d'examen de la mobilité du personnel de haut rang.